

Le remède du bon Docteur Pigeat : « il faut couper la patiente en deux ! »

Un rapport indigent qui reprend la plupart des lubies de Pierre Louette

Henri Pigeat, qui avait dû quitter la direction de l'AFP en 1986 après avoir provoqué la grève la plus longue de l'histoire de l'agence, a une bonne et une mauvaise nouvelle pour nous, les salariés de 2010.

- **La bonne nouvelle** : le rapport de son comité d'experts préconise le maintien du statut de l'AFP dans ses grandes lignes.
Il s'agit incontestablement d'une victoire, à mettre au crédit de la résistance d'une bonne partie des salariés, de la pétition intersyndicale «SOS-AFP» en particulier et de l'action syndicale et associative en général
- **La mauvaise** : Pigeat reprend à son compte la plupart des propositions indignes de feu le Plan Louette, en les aggravant même dans certains cas. Pire encore, son projet viderait l'AFP de son contenu en l'adossant à une «société éditrice» qui aurait les mains libres pour poursuivre en les amplifiant les dérives déjà constatées sous Louette !

Imprécisions et généralités

Dans un document bourré d'imprécisions et de généralités le Comité Pigeat nous ressort la plupart des formules creuses auxquelles Pierre Louette et ses «communicants» nous avaient habitués : il serait urgent que l'AFP «*se projette dans l'avenir*», «*se réinvente*», «*s'adapte aux nouvelles et multiples dimensions de l'information*», «*recompose la chaîne de valeur de l'information*», passe au «*Rich Media*», devienne «*réellement interactive*», etc.

Aucune proposition détaillée, aucune précision quant à la future organisation proposée et surtout pas un mot sur le contenu de l'information outre une référence aux fameuses «*nouvelles thématiques*» chères à Pierre Louette, en y ajoutant pour la bonne bouche la couverture des «*célébrités*» (page 25).

Et inutile de dire que selon Pigeat il faut poursuivre avec la plupart des autres tendances néfastes de ces dernières années : «*journalisme citoyen*» à la Citizenside (page 17), filiales et partenariats tous azimuts, etc.

Quant à l'idée lumineuse d'adosser une filiale «AFP-SE» à une AFP «historique» qui resterait régie par le statut de 1957, on pourrait se perdre en conjectures quant à son véritable sens.

.../...

S'agirait-il, par exemple, de reproduire dans les structures la division physique déjà projetée par Pierre Louette, entre une vieille AFP «place de la Bourse» et un nouveau monde merveilleux situé dans les locaux de la Rue Vivienne ?

A noter que selon Pigeat, le blocage provoqué par l'initiative hasardeuse de l'équipe Louette dans le domaine immobilier serait dû «*largement... aux pratiques sociales*» (page 9).

On peut se demander quel genre de «*pratiques sociales*» serait prévues au cas où le nouveau PDG aurait la mauvaise idée de vouloir couper l'AFP en morceaux selon les préconisations du bon Docteur Pigeat !

Vider notre victoire de son contenu

Quelle que soit l'option choisie, il nous paraît clair que l'objectif de ces changements serait de vider de son contenu la victoire que constitue le maintien du statut de 1957.

Autrement dit de reprendre d'une main ce qu'on a l'air de donner de l'autre.

Dans un texte publié le 12 avril, SUD a déjà écrit :

«S'il s'agit de conserver un noyau "AFP historique" régi par le Statut avec, autour, une ribambelle de filiales régies par la loi de la jungle, la réponse du personnel toutes catégories dans le monde entier doit être un "Non" franc et massif.»

En effet : si les orientations mises en avant dans ce rapport indigent et confus devaient être adoptées par notre nouveau PDG, on peut craindre le pire.

Par conséquent SUD tient à rappeler :

- Que le nouveau plan Pigeat, comme toute autre modification du statut ou des structures de l'AFP, devrait être obligatoirement soumis au personnel par le moyen d'un référendum ;
- Que jusqu'à nouvel ordre la pétition «SOS-AFP» conserve toute son actualité. Rappelons que ce texte, signé à ce jour par plus de 21.000 personnes dont de nombreux parlementaires, refuse «*toute modification qui aurait pour effet soit de transformer l'AFP en agence gouvernementale, soit de la livrer en totalité ou en partie à des entreprises privées*» et s'oppose à «*toute modification qui dénaturerait son statut, inscrit dans la loi de 1957*».

Nous avons gagné une bataille, mais pas encore la guerre pour sauver l'AFP, nos emplois et nos conditions de travail !

SUD-AFP, le mercredi 21 avril 2010